



Prelevements bancaires abusifs

Par **marina222**, le **11/06/2016** à **09:17**

Bonjour, rnrnEn 2008, j'ai acheté une carte annuelle de transport NAVIGO. rnrnElle n'a pas fonctionné et je suis allé à plusieurs reprises au guichet pour voir le problème. On me répondait qu'elle était démagnétisée mais ne fonctionnait pas plus.rnrnJ'ai résilié la carte annuelle, mais les prélèvements durant quelques mois ont continué, sans que je puisse les arrêter.rn(Par la suite, l'état de ma santé ne m'a pas permis de résoudre ce problème).rnrnY a-t-il prescription ?rnQuel recours ai-je ?rnDois-je m'adresser à la RATP, SNCF ou à la BANQUE ?rnQuels sont les textes de loi applicables ici ?rnComment puis-je être remboursé ?rnrnA l'avance, merci pour vos réponses.